



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E99357

VALABLE JUSQU'AU 22/05/2026

ÉDITÉ LE 22/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 72 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2004B00734

Siret : 351 224 464 00039

Code NACE : 3320A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127100656

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 127100656

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : STINC SOCIETE DE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE NORMANDE
CLIM

423 RUE DE COCHEREL
27000 EVREUX

Téléphone : 02 32 28 41 69

Portable : 06 82 53 09 03

Site Internet : stinc.fr

E-mail : a.fouche@stinc.fr

Fax : 02 32 28 45 16

Responsabilité légale :
LEPIOUFFE BRUNO CO-GÉRANT

Effectif moyen : 37 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/03/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	25/03/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	25/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.